

Appel de candidatures

Directrice ou directeur de l'Institut d'études anciennes et médiévales (IEAM)

Le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation et le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes de l'Université Laval invitent les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature au poste de directrice ou directeur de l'IEAM de l'Université Laval.

À propos de l'IEAM

Créé en 1999, l'Institut d'études anciennes et médiévales (IEAM) a pour mission de promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine des études anciennes et médiévales. L'IEAM est un regroupement parrainé et soutenu conjointement par la Faculté des lettres et des sciences humaines, la Faculté de philosophie et la Faculté de théologie et de sciences religieuses. Au sein de la Faculté des lettres et des sciences humaines, le Département de littérature, théâtre et cinéma et le Département des sciences historiques contribuent plus directement à l'atteinte des objectifs de l'Institut. Il rassemble 11 membres réguliers, 54 membres associés et 50 membres étudiants.

Critères de sélection

La personne recherchée doit posséder les atouts suivants :

- Être professeure ou professeur de l'Université Laval, membre régulier de l'IEAM ;
- Faire preuve d'un leadership reconnu dans un domaine de recherche en lien avec la programmation de l'Institut ;
- Avoir la capacité de rassembler et de créer des synergies entre les différents groupes et équipes de recherche ;
- Posséder une vision globale dans son domaine et une pensée stratégique ;
- Détenir d'excellentes compétences en communication afin de contribuer au rayonnement de l'Institut ;
- Faire preuve de facilité avec le développement partenarial : pour la collaboration et pour le financement.

Mandat

Nommé.e par le Comité exécutif de l'Université Laval pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois, sauf exception, la directrice ou le directeur a pour mandat de veiller à la bonne marche de l'Institut, à la gestion courante des affaires de l'Institut et à la mise en application des décisions de l'Assemblée des membres, du Comité de direction et d'orientation scientifique ainsi que du Conseil d'Institut. Plus spécifiquement, et sous l'autorité du Conseil d'Institut, la directrice ou le directeur de l'Institut doit, parmi ses principales responsabilités :

- Coordonner et soutenir les opérations nécessaires à la production et à la mise en œuvre du plan stratégique et du plan annuel de développement de l'Institut ;
- Assurer la diffusion et le transfert d'information entre les membres de l'Institut et les partenaires ;
- Développer les relations avec des partenaires ;
- Stimuler les collaborations scientifiques et l'interdisciplinarité entre les membres de l'Institut avec d'autres institutions ;
- Coordonner les démarches de financement de l'Institut ;
- Favoriser le démarrage de projets en émergence issus des travaux de l'Institut ;
- Sensibiliser les directions des facultés et des départements concernés afin qu'elles appuient le développement de l'Institut, notamment par l'allocation de ressources humaines, financières ou matérielles ;
- Assurer la visibilité de l'Institut à l'échelle locale, québécoise, canadienne et internationale en fonction des objectifs établis ;
- Produire un rapport annuel et le déposer au Conseil d'Institut ;
- Préparer les dossiers d'évaluation exigés dans le cadre de la Politique de reconnaissance et d'évaluation des instituts.

CLÔTURE DE L'APPEL DE CANDIDATURES : 16 septembre 2024, 17 h

ENTRÉE EN FONCTION : 15 octobre 2024

Les dossiers de candidature (lettre de présentation et curriculum vitae) doivent être soumis par écrit et acheminés à la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation ainsi qu'à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes, par courriel, à secretariat@vrr.ulaval.ca ainsi qu'à secretariat@vre.ulaval.ca avec mention *Institut d'études anciennes et médiévales*.